



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère de la Famille, de la Sécurité alimentaire,
de l'Entrepreneuriat féminin, de la Microfinance
et de la Petite enfance

M.F.S.A.E.F.M.F.P.E.

**Projet de Termes de Références de l'atelier
du 09 au 11 juillet 2009**

Dakar, le 07 juillet 2009

1. CONTEXTE

Le Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro Finance et de la Petite Enfance (MFSAEFMFPE) a pour mission de préparer et mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de promotion, protection et de développement des femmes et des enfants, de création d'entreprises par les femmes, de micro finance et de solidarité nationale.

Depuis 1974, date de la création de la Délégation Générale à la Promotion Humaine (DGPH) la structure et l'appellation du département ministériel en charge de la politique familiale et sociale a beaucoup évolué.

Quant aux missions de la structure, elles ont variés, selon le contexte, autour d'un axe qui est resté constant. Il s'agit de « prendre en charge les aspects humains du développement économique ou de la croissance ».

Le personnel technique, auparavant composé d'Animateurs du Développement, d'Inspecteurs de l'Expansion, de Maîtresses et Monitrices rurales, a évolué en fonction des nouveaux besoins en expertise ou en fonction de facteurs internes et externes.

Les cibles, par contre, sont restées identiques. C'est l'ensemble de la population composée d'hommes, de femmes et d'enfants, sans exclusive, qui se retrouvent de plus en plus dans diverses organisations (Associations, Groupements, Mutuelles....).

Toutefois, quelque fut son appellation ou sa configuration, certaines caractéristiques lui sont toujours restées. Parmi celles-ci on peut citer:

- Sa «transversalité» : les actions sont pour la plus part menées en synergie avec d'autres ministères (Ministère de la Santé pour la carte SESAME par exemple).
- Son caractère d'interface entre les populations et les autres structures, principalement dans le domaine de la mobilisation sociale.

- Sa représentativité : c'est l'un des départements ministériels qui possèdent des services jusqu'au niveau le plus bas du découpage administratif.

Ces cinq dernières années, le département s'est engagé dans la mise en place de réformes et d'outils de planification stratégique. Ces réformes et outils mettent l'accent sur une meilleure intégration, une plus grande efficacité et un impact plus visible des interventions publiques et privées dans tous les segments de la demande sociale. Elles devraient permettre à terme au département de mieux adresser les problèmes sociaux que rencontrent les Groupes Vulnérables (GV) dans divers domaines de la vie économique et sociale. C'est dans ce sens qu'ont été produit des documents de référence comme :

- Le Bilan Diagnostic du secteur du développement social
- La Lettre de Politique de Développement Social (LPDS) ;
- La Lettre de Politique Sectorielle de la Micro Finance ;
- Le Plan Stratégique de Développement Social PNDS 2009 2016 ;
- La Stratégie Nationale d'Equité et d'Egalité de Genre (SNEEG) ;
- Le Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CD-SMT) ;...

Aujourd'hui, à la faveur de la mise en place d'un nouveau gouvernement intervenu en fin Avril 2009 et de la nouvelle répartition des services qui en a découlée, de nouveaux services ont rejoint le département étendant à la fois son rayon d'action et ses prérogatives.

Dans l'optique de mieux répondre aux attentes de nos cibles et de rendre notre action plus efficiente, il est important de procéder à une revue interne de l'ensemble des stratégies d'intervention de toutes les structures du département pour mieux les intégrer dans nos différents cadres stratégiques. C'est ce souci d'intégration et de coordination qui motive la tenue de cette rencontre de concertation interne dont le but principal est d'échanger sur les contours de l'initiative nationale pour la

protection sociale, en vue d'assurer un encadrement de proximité et un appui conseil, le meilleur possible aux groupes vulnérables.

2. OBJECTIFS

2.1 Objectif Général :

Il est visé à travers l'organisation de cet atelier, de partager l'initiative nationale pour la protection sociale « INPS SUQALI JABOOT » pour une meilleure appropriation des objectifs et des mécanismes de sa mise en œuvre.

2.2 Objectifs spécifiques:

Pour les axes stratégiques du secteur, il est demandé spécifiquement de :

- Assurer une meilleure appropriation des objectifs, des stratégies et des mécanismes de mise en œuvre de l'initiative.
- Mettre en place un dispositif communautaire de base pour accroître l'efficacité de la prise en charge de la demande sociale par un encadrement de proximité des groupes vulnérables
- Renforcer les capacités techniques des services régionaux et départementaux du ministère.
- Mettre en place des plans d'actions régionaux pour renforcer la synergie et l'accès des groupes vulnérables aux actifs économiques à travers des transferts monétaires et produits financiers directs
- Assurer le suivi évaluation des projets sociaux à l'échelle communautaire

3. METHODOLOGIE

La présente rencontre se fera sur la base d'un atelier résidentiel de deux (02) jours.

- Plénière : 2 plénières au début et à la fin
- Travaux de groupes :

Les participants seront répartis en 14 groupes de travail autour des plateformes régionales sur la base de consignes claires avec des résultats à

atteindre. Chaque groupe de travail aura à sa tête un président assisté d'un rapporteur.

Les travaux de chaque groupe de travail seront consignés dans un rapport de groupe. Les différents rapports de groupes serviront à élaborer le rapport général de la rencontre.

4. RESULTATS ATTENDUS

- Les participants se sont appropriés les objectifs, les stratégies et les mécanismes de mise en œuvre de l'initiative nationale pour la protection sociale ;
- un dispositif communautaire de base pour accroître l'efficacité de la prise en charge de la demande sociale par un encadrement de proximité des groupes vulnérables mis en place à travers les APDC ;
- les capacités techniques des services régionaux et départementaux du ministère sont renforcées ;
- des plans d'actions régionaux (PAR) sont élaborés et adoptés ;
- le projet initiative nationale pour la protection sociale « INPS SUQALI JABOOT élaboré et adopté ;
- un système de suivi évaluation des projets sociaux à l'échelle communautaire mis en place ;
- Profil, critères de sélection ainsi que le cahier de charges des APDC sont définis et adoptés ;
- Des recommandations sur le mode de prise en charge des APDC sont formulées.

5. LIEU ET PERIODE

Lieu : Hôtel Bougainvilliers de SALY

Période : 09 au 11 juillet 2009

Les participants seront attendus le 09/07/09 à partir de 17 h 00 à l'Hôtel et le retour est prévu le 11/07/09 à partir de 15 h 00.

6. PARTICIPANTS

Les participants au séminaire sont constitués par Mme le Ministre d'Etat, Monsieur le Directeur de cabinet, les CT membres du cabinet, les

Directeurs et chefs de services nationaux, régionaux et départementaux du Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat Féminin, de la Microfinance et de la Petite Enfance (Cf. liste en annexe).

7. BUDGET (cf. DAGE)

8. AGENDA DE L'ATELIER DE PARTAGE DES ORIENTATIONS DU MINISTERE

Jour 1 : Vendredi 10 juillet 2009		
9h00 à 9h30	Mise en place des participants	Cabinet
9h30 à 09h45	Allocution d'ouverture - Allocution d'un partenaire au développement - Allocution d'un partenaire au développement - Allocution d'ouverture de Mme le Ministre d'Etat	Cabinet
09h45 à 10h15	Présentation sur le vision : INPS SUQALI JABOOTE approche conceptuelle et stratégies de mise en œuvre	CSO
10h15 à 10h30	- Pause café	
10h15 à 10h30	- Introduction de Mme le ministre d'Etat - Présentation articulation entre CDSMT DRSP entre SUXXALI DJABOT	DSDS
10h30 à 12h	- Débat général	DAS et ENTSS
12h00 à 13h00	- Constitution et travaux de groupes autour des plateformes régionales	Facilitateurs
13h00 à 15h00	- pause déjeuner	
15h00 à 16h30	- poursuite des travaux de groupes	Facilitateurs
16h30 à 17h00	- pause café	
17h00	- poursuite des travaux de groupes	Facilitateurs

Jour 2 : Samedi 11 juillet 2009

9h00 à 11h00	Restitution des travaux en plénière	rapporteurs
11h00 à 11h30	- Pause café	
11h30 à 13h00	- Conclusion et recommandations générales (rapporteur CSA et CT1) - Clôture	Rapporteur Ministre d'Etat
13h00 à 15h00	- déjeuner et retour	